

## *La Page des Cartels N°5*

Cher(e)s collègues,

C'est avec grand plaisir que nous avons constaté que notre proposition, faite dans la *Page des cartels N°4* de janvier, sur la constitution de « Cartels Ephémères » autour du thème de nos prochaines Journées nationales 2022 « Qu'est-ce qu'on paye en psychanalyse ? », a rencontré de nombreux échos. Plus d'une dizaine de cartels se sont constitués et probablement d'autres sont en cours de constitution. D'ici quelques temps nous ferons paraître sur notre liste EPFCL un addenda au catalogue des cartels les regroupant. Chacun pourra y puiser des idées de travail en préparation de nos journées de novembre.

Le cartel comme base de travail dans notre école sera de ce fait un peu plus visible et audible avec une journée inter-cartels sur ce thème probablement en octobre et la présence éventuelle de travaux des cartels éphémères dans les journées elles-mêmes.

Marc Strauss, responsable des journées 2022 et son équipe, se sont montrés enthousiastes à cette proposition de notre commission. Un certain nombre de cartels se sont d'ailleurs constitués au sein même des commissions scientifique et d'organisation des journées.

Ce que nous avons proposé trop tard dans notre première *Page des cartels* en vue des journées sur « Hystéries » va peut-être se réaliser pour nos prochaines journées nationales : Que, comme en 1974 à Rome, un ou des cartels prennent la parole dans nos journées nationales au titre du travail effectué en cartel.

### ***La commission des cartels***

*Nota bene* : N'oubliez pas de nous signaler à l'aide de la fiche déclarative jointe toute création ou fin de cartel à l'adresse suivante [epfcl.commission.cartels@gmail.com](mailto:epfcl.commission.cartels@gmail.com).

## Brèves de cartel

Nous vous présentons les brèves de cartels de trois responsables des cartels qui ont été en fonction. Il s'agit respectivement d'Anne Castelbou, Laurence Mazza Poutet qui lui a succédé, puis Hélène De Lima Dutériez qui a initié le travail en commission.

### **Anne Castelbou Branaa, *Être responsable des cartels?***

Lors des journées de l'EPF de juillet 1976 consacrées aux cartels, J. Lacan rappelait l'importance de l'entrée à l'École « à plusieurs têtes au nom et au titre d'un cartel » soulignant ainsi qu'il attendait de chacun des membres du cartel qu'il se risque à produire une élaboration qui lui soit propre, un engagement de travail et pas seulement un acte de candidature.

Dès la création de son École, il propose que celle-ci encourage cette production afin que les cartels soient « assurés en échange que rien ne sera épargné pour donner à ce qu'ils feront de valable (...) le retentissement qu'il mérite à la place qu'il conviendra ». Il ajoutera dans ces journées, combien il attendait du cartel un type de lien nouveau entre analystes et non analystes, pour penser la psychanalyse à plusieurs, espérant que la pratique des cartels puisse s'instaurer d'une façon plus stable dans l'École.

La responsabilité de l'École vis à vis des cartels était ainsi engagée, il s'agissait alors de continuer à la mettre en fonction, pour contribuer à la « stabilité » de la pratique des cartels, en mettant en œuvre les dispositifs appropriés, susceptibles de recueillir et de transmettre le travail d'élaboration produit, pour le diffuser à la communauté des membres de l'École et le soumettre ainsi au débat.

Si cette fonction a pu être enthousiasmante pour moi, durant les deux ans de mon mandat, c'est qu'elle a été partagée avec les membres du bureau de l'École, inscrite dans une continuité, mais avec la latitude de s'autoriser à quelques nouveautés. Ainsi a été créée la newsletter « l'actualité des cartels » rendant compte des questions ponctuelles soulevées par la communauté des cartels. Il s'agissait de veiller à ce que l'École ne se réduise pas à être une simple adresse pour inscrire et répertorier les thèmes de travail des différents cartels, pour annoncer leurs mises à ciel ouvert, mais de faire en sorte que puissent être faites des offres inédites de dispositifs venant des cartels eux-mêmes. Ainsi pour favoriser les échanges entre cartels des différents forums, ont été organisés des « inter-cartels, inter-forums » à l'initiative des « plus uns » de cartels « européens ».

Nous avons œuvré pour que la place et la fonction des cartels soit encore et toujours questionnée dans l'École, en les impliquant dans les événements en cours, ou dans des journées qui leur étaient consacrées. Il nous revenait la responsabilité de solliciter et de relancer les « plus uns » dans l'organisation des rencontres de cartels, pour qu'ils puissent mobiliser le désir de témoignage des membres de leur cartel, sur le passage à l'élaboration de leur question, à partir même de ce qu'elle a d'impartageable et d'inabouti, pour que ceux-ci se risquent à la transmettre.

Lacan avait fait le choix dans sa formalisation du cartel, qualifié par lui de « proposition tâtonnante », de mettre l'accent sur la singularité de l'élaboration à produire par chacun pour contrer les effets de fermeture de la Doxa.

Comme chacun de nos collègues qui a assumé cette fonction de responsabilité des cartels avant et après nous, nous avons parié sur l'intérêt des témoignages de ce travail singulier produit dans les différents dispositifs de cartels, pour transmettre à notre communauté d'École le rapport vivant de chacun au savoir inconscient dans le style d'énonciation qui est le sien, et pouvoir se laisser enseigner des effets de transfert de travail rencontrés dans les cartels.

### **Laurence Mazza-Poutet : Un formidable outil**

Le cartel est l'organe de base de l'École, c'est un instrument de travail à nul autre pareil, et comme nous le rappelle Anne Castelbou, Lacan souhaitait que le travail de cartel soit le lieu de la production d'un travail du cru de chaque cartellisant. Pour donner à ce travail un maximum de visibilité la décision a été prise de publier ces travaux dans le *Mensuel*. Ainsi ils ont été mis régulièrement en lumière, leur donnant une place plus centrale au sein des travaux de l'École. Le *Mensuel* a pris le relais du *Bulletin des cartels*, réalisant en même temps une mesure d'économie.

A l'École internationale correspondent des cartels internationaux. Anne Castelbou avait organisé un inter-cartel franco-grec et à sa suite j'ai organisé un inter-cartel franco-espagnol en 2017. Hélène De Lima Duteriez a organisé le deuxième inter-cartel franco-espagnol en 2020 par Zoom, COVID oblige. Les textes de ces 3 inter-cartels ont été publiés dans des versions bilingues. Il y a ainsi une belle continuité entre tous ceux et celles qui ont en charge les cartels dans notre École.

Pour conclure cette *Brève de cartel*, j'ajouterai que le cartel est un formidable outil de rencontre avec ceux qui travaillent et s'interrogent sur la psychanalyse.

### **Hélène De Lima Duteriez : Nouages de cartels**

Quelques lignes à propos de mon expérience en tant que responsable de la commission des cartels (2018 à 2020), qui a été pour moi une expérience riche sur le cartel et les cartels de l'École.

Forcée d'aller y voir de plus près quant à ce dispositif particulier, dont le nom ne manque jamais de faire sourire notre entourage extérieur, j'ai pu en mesurer la teneur et l'importance pour la psychanalyse, et pour notre école.

« Cardo d'école » ... « Organe de base » disait Lacan. Le cartel constitue un maillon indispensable à l'École, il fait nœud entre chacun et les autres. Sa structure produit des nouages similaires à ceux que l'on peut retrouver dans la structure psychique, dans l'analyse et la psychanalyse. Il est aux fondations, celles que nous ne voyons pas. Les cartels, indispensables aux



psychanalystes, se forment et se réunissent dans les coulisses, dans l'intime des cabinets. Seul le catalogue, instruit par les Plus-un, leur donne une existence au sein de l'école. C'est lui qui les officialise. Ce catalogue, empoussiéré, probablement très peu consulté, mais diffusé inlassablement prend toute son importance dans son rôle fondamental d'inscription dans le lien à l'École et de ses membres. Il mériterait d'être modernisé pour mettre à jour le dynamisme des cartels dans l'École et ainsi l'encourager encore plus. Nos cartels sont nombreux, c'est une indication que nos membres sont au travail, que la psychanalyse continue de s'animer de ce qui circule, de ce qui se vectorialise.

Ce mandat a été le premier mandat de la « commission des cartels », c'est-à-dire un travail en équipe avec obligatoirement des membres de différents pôles, permettant plus d'interactivité et de projets, et donnant lieu à un coup de projecteur sur tout ce qui existe autour du cartel. Le *Mensuel* y a beaucoup contribué en y dédiant quelques pages pour la parution des textes.

Interactivité aussi, avec ce beau projet de l'inter-cartel franco-espagnol auxquels nos collègues espagnols tiennent tant ; c'est eux les premiers à venir nous chercher pour que ça se fasse. Il montre l'importance de l'extension des cartels à l'international. Très promu ces derniers temps par le CO, ils viennent contribuer à la richesse de la communauté analytique au-delà des frontières, de la meilleure des façons.